



CHAMPIONNAT MOTS-CROISISTES 2017

RÈGLEMENT

Organisateurs

L'association **À la croisée des mots** dont le siège est situé 22 rue Julien Perin, 92160 Antony, organise un **CHAMPIONNAT MOTS-CROISISTES** – désigné ci-après comme **CMC** – le 7 octobre 2017 à Antony (92160).

Un **Comité de Rédaction** sera constitué par l'association **A la croisée des mots** pour préparer, corriger et contrôler les épreuves sous l'autorité d'un **Jury** qu'il devra composer.

Epreuve de qualification

Une grille de qualification sera publiée à partir de juin 2017 sur des sites web, notamment sur www.alacroiseedesmots.com et www.cruci.com ainsi que dans le magazine « Vivre à Antony » et dans le bulletin de la « Royale ABC ». Seront qualifié(e)s pour les épreuves finales, celles et ceux qui auront rempli la grille avec un maximum de 4 fautes et l'auront postée (courrier, mail ou en ligne) avant la date précisée sur les supports précités.

Epreuves finales

Le 7 octobre 2017, à l'espace Vasarely d'Antony (92610), il sera proposé trois ou quatre épreuves aux candidats sélectionnés. Chaque épreuve consiste en la résolution d'une grille dans un temps maximum précisé lors de chaque épreuve. Une épreuve subsidiaire départagera les éventuels ex-aequo.

Les candidats seront classés en deux groupes distincts et indépendants. Celui des **EXPERTS** et celui des **CROISISTES**. La liste nominative des **EXPERTS** figure en annexe. Le Top 5 des **CROISISTES** issu de cette finale intégrera le groupe des **EXPERTS** pour de futures épreuves.

Participants

Le **CMC** est ouvert à toutes et tous, à l'exception des membres du Comité de rédaction, du Jury, les concepteurs de grilles et les rédacteurs de définitions.

La participation à la qualification du **CMC** est gratuite. La solution de la grille de qualification sera communiquée sur notre site à partir du 1^{er} septembre 2017.

Les candidat(e)s qualifié(e)s pour la finale du **CMC** seront informé(e)s personnellement par courrier postal ou courriel avant le 15 août 2017. Les courriers ou courriels seront envoyés aux adresses indiquées sur leur bulletin de qualification.

L'organisation du championnat engage des frais spécifiques que l'association ne peut couvrir intégralement.

Une participation spécifique aux épreuves finales a donc été fixée à 10 € par candidat.

Quel que soit le support de participation (papier ou internet), seuls les candidat(e)s ayant rempli complètement leur bulletin d'inscription - nom, prénom, adresse postale et/ou courriel - et ayant réussi l'épreuve de qualification seront appelé(e)s à participer au **CMC**.

Chaque candidat(e) qualifié(e) devra se munir de son invitation et d'une pièce d'identité pour les épreuves du 7 octobre 2017. Aucun autre document ni appareil ne sera autorisé dans la salle durant les épreuves. Toute tentative de fraude ou de tricherie entraînera l'élimination immédiate et définitive du ou des responsables.

Jury

Un jury sera présidé par un membre désigné par **À la croisée des mots**. La composition du jury peut être modifiée à tout moment. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury est seul habilité à définir le contenu de chacune des épreuves et le déroulement des différentes épreuves. Seul le jury pourra définir la liste des "finalistes" et trancher, éventuellement, tout cas litigieux. Le jury est seul habilité à prendre en toute circonstance toute décision de suppression, modification ou maintien d'une épreuve ; d'exclusion ou de rattrapage d'un "finaliste".

La correction de la grille de qualification et des questions subsidiaires est confiée au Comité de rédaction sous le contrôle du Jury. Les copies corrigées pourront être montrées aux candidat(e)s qui en feraient la demande.

En participant au **CMC**, les participant(e)s autorisent la publication et l'utilisation de leur nom, adresse et image, et renoncent expressément à tous droits et indemnités à ce titre. En cas de modification, suspension ou interruption du **CMC** pour quelque cause que ce soit, la responsabilité des organisateurs, comme celle des membres du jury, ne

saurait être engagée. Cette responsabilité ne pourra pas davantage être retenue en cas de retard ou de perte lors de l'acheminement du courrier soit du fait d'un(e) participant(e) (erreur d'adresse, d'affranchissement, de mode de transport, etc.), soit du fait des administrations postales. La participation au **CMC** oblige tout(e) participant(e) à se soumettre au présent règlement et aux décisions du Jury.

Dotation

La dotation du **CMC** sera la suivante :

GRUPE EXPERT

1^{er} prix : le trophée Champion Expert et un chèque cadeau de 100 €.
 2^e prix : Un chèque cadeau de 50 €
 3^e prix : Un chèque cadeau de 30 €
 4^e au 10^e prix : Livre(s) offert(s) par nos partenaires.

GRUPE CROISISTES

1^{er} prix : le trophée Champion Croisiste et un chèque cadeau de 100 €.
 2^e prix : Un chèque cadeau de 50 €
 3^e prix : Un chèque cadeau de 30 €
 4^e au 10^e prix : Livre(s) offert(s) par nos partenaires.

La lecture du palmarès et la remise des prix du championnat francophone auront lieu sur place dès la fin des épreuves.

Antony, le 30/05/2017.

Annexe : Liste des EXPERTS

ADMACZEWSKI*	Francis	DEVOS	Renée	NOIRHOMME	Joseph
BAIJOT	Yvon	DEWÈVRE	Ghislaine	PHILIPPET	Bernard
BAIKRICH	Guy	DRIOT	Jean-Claude	PIROTTE	Jeanne
BALME	Michel	DUCHAMPS	Jean-Pierre	RENSON	Yvon
BEAUFEÏST	François	FERRON	Jean-Claude	RICHIR	Jean
BERNARD	Pierre	FLAMBARD	Georges	RUELLOT	Jean-François
BERTRAND	Corinne	GONY	Sylvie	RUFFENACH	Jacques
BOCCON	Christian	GOUY	Jean-Claude	SARAGOSSA	Eric
BONNIN	Didier	HUCK*	Martine	SCHEPETLEVANE	Gilbert
BONNIN	Guy	JACOB	Dominique	STEYER*	Isabelle
BOURGUIGNON	André	LAFOND	Michel	THEYS	Michèle
CATHENOD	François	LAGRELETTE*	Robert	VAN HOUTTE	Thierry
CHAMPION	Jean-Marie	LEBRET	Lionel	VANDEN BRANDEN	Jean-Pol
CHEVALIER	Xavier	MACCIONI	Gilles	VANOBOST	Michel
CIERNIAK	Daniel	MAUROUARD*	Lionel	VASIC	Nicolas
COUNSON	André	MELOTTE	Josiane	VOGELS	Christian
DEBIERE	Marie-Hélène	MODAINE	Marie-Françoise	WILLEMIN	Michèle
DEINEKO	Michel	MONDELAERS	Serge		
DELCOUR	Georges	MONNET	Bernard		
DELCOUR	Marcel	MÜLLER	Christian		

* Les 5 premiers « CROISISTES » du championnat 2016.